

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du conseil spécialisé pour la filière sucrière du 2 octobre 2018

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière s'est réuni le 2 octobre 2018, sous la présidence d'Éric Lainé, pour dresser le bilan de la campagne commerciale 2017/18 et examiner les prévisions 2018/19, au niveau français, européen et mondial. Le conseil a également évoqué les enjeux du marché du sucre pour les industries utilisatrices.

#### Monde : les prix mondiaux au plus bas

Dans un marché déjà largement saturé par les excédents de production, les prix mondiaux ont plongé à leur plus bas niveau depuis 10 ans après l'annonce par l'Inde d'un programme de soutien massif à la production et à l'exportation de sucre, qui alimente le haut niveau des disponibilités sur les marchés. Cette annonce pourrait générer un contentieux à l'OMC porté par le Brésil, la Thaïlande et l'Australie.

Par ailleurs, après des productions record en 2017/18, la réduction insuffisante des excédents pourrait ne pas suffire à redresser les cours mondiaux en 2018/19. L'Inde devrait dépasser le Brésil avec une production d'environ 34 millions de tonnes (Mt). Le Pakistan devrait également maintenir des niveaux élevés d'exportations.

#### Union européenne : exportations exceptionnelles mais les prix sont eux aussi au plus bas

La campagne 2017/18 devrait s'achever sur un niveau d'exportations européennes de sucre exceptionnel d'environ 3,4 Mt, à destination principalement du Maghreb, du Moyen-Orient et de l'Afrique équatoriale.

À l'inverse, les importations européennes sont en net repli et ne devraient pas dépasser 1,3 Mt en fin de campagne contre 2,5 Mt en 2016/17, hors produits sucrés. Le prix moyen européen s'est encore dégradé à 346 €/tonne, soit 58 €/t de moins que le prix de référence (404 €/tonne).

Selon les premières prévisions, la production sucrière européenne devrait avoisiner 19 Mt en 2018, en retrait de plus de 2 Mt par rapport à l'an dernier. La baisse des disponibilités devrait se traduire par un recul des exportations européennes au cours de la campagne 2018/19 et participer au rééquilibrage nécessaire du marché.

#### France : production 2018 en baisse du fait de la sécheresse

Avec la fin des quotas et une production de sucre en forte hausse, les exportations françaises de sucre en l'état devraient atteindre d'ici la fin de la campagne 2,2 Mt vers l'Union européenne (+ 0,4 Mt par rapport à 2016/17) et 1,4 Mt vers les pays tiers (+ 1 Mt par rapport à 2016/17). La production betteravière est prévue en baisse pour 2018 du fait de la sécheresse qui a impacté les régions productrices du nord et de l'est, ce qui contractera les fabrications de sucre, les exportations et les stocks.

#### Enjeux du marché du sucre pour les industries utilisatrices

Alliance 7, fédération des produits de l'épicerie et de la nutrition spécialisée qui regroupe près de 400 entreprises, a évoqué les attentes des industries utilisatrices face à un marché du sucre libéralisé. Elle souligne la nécessité de transparence et de visibilité sur le marché et salue l'initiative de mise en place d'un Observatoire européen du marché du sucre. Le maintien de la compétitivité à l'international est indispensable, rappelle la fédération, dans un contexte de marché national et européen mature, voire en décroissance suite à la montée en puissance des thématiques « nutrition-santé » dans l'opinion.

Par ailleurs, la demande de produits d'épicerie sucrés se développe dans les pays émergents, d'où la nécessité de garantir la sécurité des approvisionnements en volume, qualité et prix.

Ce point a également permis de rappeler la nécessité, dans les instances de concertation et de négociation sectorielles, de prendre pleinement en compte les enjeux de la seconde transformation. Enfin, Alliance 7 a témoigné devant le conseil de l'intérêt croissant des entreprises pour le sucre bio.

*Pour en savoir plus sur les dernières informations économiques de la filière sucrière :*  
<http://www.franceagrimer.fr/Filiere-sucre>

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 25 38

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)